

Élection présidentielle - 18 avril 2027

LES PLANS THÉMATIQUES DE *L'AVENIR EN COMMUN*



**COMMENT NOUS ALLONS GARANTIR
L'ÉGALITÉ POUR
DES RURALITÉS
OÙ IL FAIT BON VIVRE**

ÉDITION 2027

 **LA
FRANCE
INSOUMISE**

**MELENCHON
2027.fr**

SOMMAIRE

I

ENTRE VISION FANTASMÉE ET DÉLAISSEMENT : LES RURALITÉS À L'ÉPREUVE DE L'ABANDON	4
--	---

II

NOTRE STRATÉGIE : RECONSTRUIRE L'AUTONOMIE ET GARANTIR L'ÉGALITÉ DES POPULATIONS	8
---	---

III

COMMENT NOUS ALLONS GARANTIR L'ÉGALITÉ POUR DES RURALITÉS OÙ IL FAIT BON VIVRE	12
---	----

1. Nos mesures prioritaires	13
-----------------------------	----

1.1 Pour redonner aux campagnes et aux villes moyennes le pouvoir de décider	13
---	----

1.2 Pour assurer la planification écologique	16
--	----

1.3 Pour rompre l'isolement et rétablir une vie en société	18
--	----

2. Nos mesures pour en finir avec l'abandon et garantir l'égalité	20
--	----

2.1 Pour un maillage de services publics accessibles à toutes et tous	20
--	----

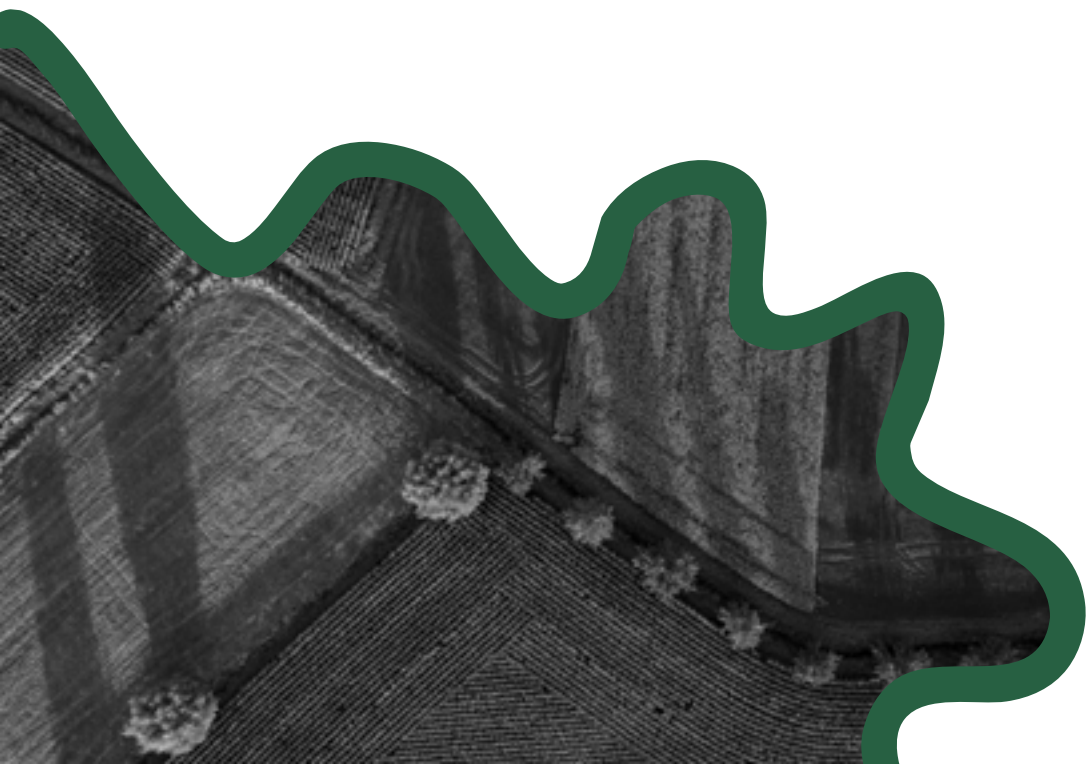
2.2 Pour lutter contre les discriminations en ruralités	23
---	----

2.3 Pour désenclaver et relier les campagnes	24
--	----

2.4 Pour travailler et entreprendre près de chez soi	26
--	----

2.5 Pour faire du tourisme un atout, et non une contrainte	29
--	----

**I. ENTRE VISION FANTASMÉE ET
DÉLAISSEMENT : LES RURALITÉS
À L'ÉPREUVE DE L'ABANDON**



10 ans de macronisme qui creusent les inégalités

L'égalité des citoyen·nes est indissociable de l'idéal républicain. Mais alors qu'un·e Français·e sur trois réside en zone rurale, l'inégalité d'accès aux droits entre les populations ne cesse de croître.

Alignés sur les injonctions du marché et les orientations de l'Union européenne, les gouvernements successifs d'Emmanuel Macron ont accéléré les politiques libérales de métropolisation, de mise en concurrence des collectivités et des populations, et de course au productivisme et à la rentabilité.

Les réformes administratives territoriales conduites dans une logique comptable et un contexte de coupes budgétaires ont réduit les compétences des communes. Les réformes de la fiscalité locale et les baisses de dotations ont réduit leurs marges de manœuvre financières. Leurs capacités d'action de proximité ont ainsi été amoindries et diluées, quand elles n'ont pas été transférées aux intercommunalités éloignées des citoyen·nes.

Les habitant·es des ruralités : les oublié·es du développement économique

Fermeture des services publics, désertion des centres-villes et centres-bourgs, disparition des commerces de proximité et des lieux de vie, abandon des agriculteur·rices et des petites entreprises fragilisées par la concurrence déloyale : voici les maux très concrets que subissent les populations et qui découlent des choix politiques des gouvernements successifs. Les conséquences se font particulièrement sentir dans les zones rurales et creusent le sentiment d'un abandon qui éloigne des conditions de vie du reste de la population. Cette logique se retrouve à toutes les étapes du quotidien et tout d'abord dans la santé. Si les déserts médicaux sont une réalité partagée par plus d'un tiers des Français·es, les populations rurales y sont particulièrement exposées. 70 % des personnes en ruralités ont ainsi renoncé à consulter un professionnel de santé faute de spécialistes à proximité raisonnable.

À cela s'ajoute la difficulté de se loger. D'un côté, des centres-villes et centres-bourgs en perte de vitesse économique connaissent une forte vacance immobilière liée au vieillissement du parc et aux coûts de rénovation élevés. D'autre part, certaines zones rurales ou périurbaines voient les prix de l'immobilier s'envoler avec l'arrivée de familles aisées, poussant au départ et reléguant toujours plus loin les classes moyennes et populaires qui ne peuvent plus se loger là où elles le souhaitent. Face aux biens

invendables d'un côté et ceux inaccessibles de l'autre, de nouvelles zones pavillonnaires voient le jour, favorisant l'étalement urbain, éloignant toujours plus les populations des services publics et des lieux de vie.

En parallèle, le tissu productif rural s'affaiblit. En 2025, près de 70 000 entreprises ont fait défaut, notamment en raison de l'explosion des prix de l'énergie. Construction, artisanat, industrie, agriculture : les secteurs qui structurent les ruralités et les villes moyennes sont particulièrement touchés. Derrière ces fermetures, suppressions d'activités et défaillances, ce sont des emplois, des savoir-faire et des pans entiers de l'économie locale qui disparaissent. Ce délitement est accompagné par la fermeture des commerces de proximité. La réalité est implacable : en 2021, plus de 21 000 communes rurales, soit 62 % d'entre elles, ne disposaient d'aucun commerce, contre 25 % en 1980. Cette désertion des centres-villes et bourgs au profit de grosses zones d'activités commerciales a fait disparaître les anciens lieux de vie pour leur substituer des lieux de consommation uniformisés et bien moins accessibles.

L'éloignement entre lieux de vie et lieux d'activité entraîne ainsi un recours toujours plus accru à la voiture, rendant les populations rurales particulièrement vulnérables aux crises inflationnistes énergétiques. 13,5 % des Français-es habitant en zones rurales qui ont une voiture consacrent plus d'un mois de revenu annuel en carburant. Cette proportion ne dépasse pas 9 % en milieu urbain. La surexposition aux crises énergétiques y est d'autant plus violente que les transports en commun sont progressivement supprimés. Et ceux restant manquent d'investissements pour les maintenir. La voiture individuelle est donc aussi incontournable que pesante pour une grande partie des actes du quotidien : travailler, se soigner, faire ses courses ou encore accompagner ses enfants.



Faire face au changement climatique

Les bouleversements écologiques récents ont particulièrement touché les ruralités. Les sécheresses, les incendies, l'épuisement des ressources en eau, la dégradation des sols et l'effondrement de la biodiversité y sont tous visibles. Tous sont les conséquences d'un modèle prédateur fondé sur l'exploitation toujours plus intensive des ressources et de la nature.

Pourtant, les ruralités regorgent de ressources naturelles (eau, forêts, terres agricoles, biodiversité) et sont le berceau de nombreuses initiatives en faveur de la bifurcation écologique. Celles-ci dépendent cependant souvent de choix individuels et locaux. Faute d'ambition et de planification nationale, bon nombre d'entre elles ne peuvent voir le jour, que ce soit par manque de moyens financiers, matériels ou humains. Beaucoup d'élu-es se retrouvent désorienté-es devant la confusion des niveaux d'administrations, la logique de compétition des appels d'offres et ne trouvent pas d'interlocuteurs pour les aider.

L'Agenda rural de 2019 avait pourtant fait de l'accompagnement en ingénierie l'une de ses priorités. La création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), chargée notamment d'accompagner les collectivités, devait renforcer cette capacité d'action. Mais l'insuffisance de ces dispositifs et leur logique de mise en concurrence des communes se montrent incapables de faire face à l'ampleur des besoins.

L'offensive réactionnaire contre les ruralités

Face à ces nombreuses difficultés, l'extrême droite cherche à construire un récit étriqué et nostalgique, masquant la dureté des politiques néolibérales. D'ailleurs, elle soutient ces orientations au Parlement européen et à l'Assemblée nationale. Elle mène une véritable bataille culturelle pour imposer son récit des ruralités. Autour de réseaux d'influence, de médias, d'événements festifs ou de prétendues célébrations du « terroir », elle cherche à imposer une représentation fantasmée des campagnes : une France rurale uniforme et nostalgique, attachée à un ordre social présenté comme menacé par l'immigration, l'émancipation des femmes, la visibilité des personnes LGBTI et, plus largement, par les transformations de la société française. Les onéreux banquets du Canon français, liés à l'écosystème de Pierre-Édouard Stérin, illustrent cette tentative d'investir les imaginaires populaires et ruraux pour diffuser une vision identitaire et réactionnaire de la France, à rebours des festivités populaires qui structurent encore de nombreuses communes grâce aux associations locales.



II. NOTRE STRATÉGIE : RECONSTRUIRE L'AUTONOMIE ET GARANTIR L'ÉGALITÉ DES POPULATIONS



À cette France fantasmée et à ces inégalités de traitement, nous voulons opposer un autre avenir partagé : celui des habitantes des ruralités qui refusent cet abandon et se mobilisent pour vivre dans des campagnes solidaires et préservées. Cette Nouvelle France rurale existe et veut s'épanouir.

Les campagnes d'aujourd'hui n'ont rien d'un monde figé. Elles sont à l'image de la Nouvelle France. Les plus exposé-es aux violences sociales vécues dans les ruralités sont les mêmes que partout en France : les classes populaires, les femmes, les enfants, les jeunes, les familles monoparentales, les personnes âgées, en situation de handicap ou LGBTI.

Cette Nouvelle France rurale ne demande pas à revenir en arrière. Des luttes contre les fermetures de classes, de gares, de services hospitaliers ou de bureaux de poste aux mobilisations pour préserver l'eau, les forêts et les terres agricoles : les populations ne se résignent pas et agissent pour préserver leurs conditions de vie. Elles s'organisent, inventent des solidarités et cherchent à reprendre prise sur leur avenir. La mobilisation des Gilets Jaunes entre 2018 et 2019 nous rappelle que la colère populaire est un moteur extraordinaire pour recréer solidarité et désir d'un avenir meilleur.

Dans le même temps, de nombreuses initiatives pour s'adapter et construire d'autres façons de produire, de se déplacer, de se nourrir, d'habiter et de faire vivre les communes émergent dans les campagnes. Des collectivités, des associations, des agriculteur-rices et des collectifs citoyens expérimentent des solutions concrètes.

C'est à partir de cette capacité d'agir que nous voulons reconstruire l'égalité. Elle ne peut pas être une promesse abstraite, elle doit se traduire dans la vie quotidienne. Notre méthode repose sur trois leviers complémentaires.

Redonner aux communes le pouvoir d'agir

Les communes sont le premier échelon de la République. Elles doivent retrouver les moyens humains, financiers et démocratiques pour agir. Nous renforcerons leur libre administration et leur capacité à répondre aux besoins de la population, en leur donnant la possibilité d'assurer leurs missions et de porter leurs propres projets.

Faire des ruralités des actrices de la bifurcation écologique

Le changement climatique n'attend pas et nous oblige à bifurquer sans délai. La planification écologique ne pourra pas réussir si elle est vécue comme une succession de contraintes imposées aux populations. Pour nous il s'agit au contraire d'un projet collectif dont l'objectif permet de mieux vivre en protégeant et en valorisant les biens communs. Il s'agit de cette façon de relocaliser les activités essentielles, rapprocher l'emploi, la production et les ressources des lieux de vie.

Reconstruire la proximité et relocaliser l'emploi et la production

Nous reconstruirons une proximité aujourd'hui fragilisée, en rapprochant les services essentiels des populations et en garantissant leur accessibilité. Vivre en ruralités suppose aussi de pouvoir y travailler. Nous rapprocherons l'emploi, la production et les ressources des lieux de vie. Cela passera par la relocalisation des activités grâce à la planification écologique. Elle permettra visibilité et stabilité des aides pour le soutien à l'industrie, à l'artisanat, notamment dans le cadre des initiatives d'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire. Mais aussi par une transformation de nos modèles agricoles et la reconstruction du maillage des commerces de distribution.



III. COMMENT NOUS ALLONS GARANTIR L'ÉGALITÉ POUR DES RURALITÉS OÙ IL FAIT BON VIVRE



1. NOS MESURES PRIORITAIRES

1.1 Pour redonner aux campagnes et aux villes moyennes le pouvoir de décider

Les campagnes et les villes moyennes représentent 88 % des communes du pays. Elles ne sont ni condamnées au déclin, ni à la relégation. Des millions de personnes aspirent à pouvoir vivre, travailler et vieillir en ruralités. Mais les politiques libérales menées par les gouvernements Macron désorganisent des communes toujours plus fragilisées. Les budgets communaux connaissent des coupes importantes du fait des choix néolibéraux, et les élus locaux ne s'y retrouvent plus. De la loi NOTRe (qui a créé les métropoles, l'intercommunalité obligatoire et les grandes régions) à la loi 3DS (qui a introduit le principe de différenciation), de l'inégale répartition des dotations à la suppression de la taxe d'habitation, chacune de ces décisions a réduit l'autonomie fiscale et la capacité d'investissement des communes, renforçant leur dépendance vis-à-vis du gouvernement et des banques privées.

Refaire des communes la cellule de base de la démocratie locale

Nous rétablirons les communes comme cellules de base de notre démocratie. Cela suppose de leur rendre leur autonomie et leurs pouvoirs de décision, et de les doter enfin des moyens dont elles ont besoin.

- Supprimer les métropoles technocratiques en abrogeant les lois ayant organisé la concentration des pouvoirs locaux, et restituer aux communes leur libre choix d'association
- Refuser les fusions forcées de communes
- Mettre fin à la concentration excessive des pouvoirs dans les mains des préfets et redonner les moyens de leur action autonome aux administrations déconcentrées



La dotation globale de fonctionnement (DGF), c'est quoi ?

La DGF est un concours financier de l'État au budget des collectivités territoriales (commune, communauté de communes ou établissement public de coopération intercommunale, département, région).

C'est la principale enveloppe fournie par l'État aux collectivités territoriales pour leur fonctionnement. Elle est globale et libre d'emploi et vise à compenser les charges supportées par les collectivités.

Donner aux communes les moyens d'agir et aux élu-es les moyens d'exercer leur mandat

L'État doit garantir l'égal financement des communes où qu'elles soient. Le système des dotations sera revu et équilibré afin que chaque commune reçoive sa juste part.

Une de nos premières missions sera d'augmenter les moyens des communes et de rendre leur financement plus juste. Pour cela, nous voulons :

- Rééquilibrer la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux communes pour lutter contre les inégalités territoriales et l'indexer sur l'inflation
- Préserver et augmenter l'enveloppe de dotation aux équipements des territoires ruraux
- Augmenter l'enveloppe budgétaire des communes rurales par la création d'un fonds de soutien communal notamment pour recruter et revaloriser les agent-es
- Rétablir une taxation locale selon un barème tenant compte des revenus et des commodités des logements
- Revenir à une ingénierie publique gratuite pour les petites communes, notamment en préservant les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la logique marchande et en rétablissant l'instruction gratuite des permis de construire
- Réformer la fiscalité sur les logements vacants par une taxe unique et progressive selon le nombre de logements vacants détenus

Nous mettrons également en place un véritable statut de l'élu permettant à chacun-e de pouvoir s'investir pleinement dans sa mission au service de toutes et tous.

- Aller plus loin que la loi du 22 décembre 2025 portant la création d'un statut de l'élu local, en garantissant le plein maintien des droits sociaux, des trimestres pour le calcul de la retraite et une formation continue réellement accessible. Et bien sûr, il s'agit de garantir aussi une protection effective contre les violences, les menaces et les pressions liées à l'exercice du mandat
- Garantir que les indemnités des élu-es locaux-ales tiennent compte du temps de travail réel et des responsabilités exercées
- Imposer la parité dans les exécutifs municipaux et communautaires, maire et premier-ère adjoint-e, présidence et vice-présidences, sans exception
- Augmenter l'implication citoyenne dans le développement et la mise en œuvre des politiques locales, en étant attentif au nombre de participant-es et à leur diversité



1.2 Pour assurer la planification écologique

Les campagnes sont bouleversées par le changement climatique et ses phénomènes extrêmes (incendies, sécheresses, inondations...). Elles sont aussi au cœur des conflits d'accaparement de l'eau, des terres et des ressources naturelles. Nous y engagerons la planification écologique pour rapprocher l'emploi des lieux de vie dans le respect de la règle verte : ne pas prendre à la nature davantage qu'elle ne peut donner.

Cette planification doit transformer nos modes de production et de consommation, permettre la maîtrise publique du foncier agricole, forestier et énergétique, et garantir que les communs restent sous le contrôle démocratique plutôt que d'être livrés aux intérêts privés.

Ces politiques seront notamment mises en œuvre par les éco-régions que nous créerons pour remplacer les régions actuelles, délimitées en cohérence avec les caractéristiques écologiques (bassins versants, façades maritimes, massifs montagneux, etc.). L'organisation de l'État se mettra ainsi au service prioritaire de la planification écologique en :

- Instaurant un droit de préemption des communes sur les zones stratégiques pour la planification écologique dans les plans locaux d'urbanisme (carrières, énergies renouvelables, protection des forêts)
- Mettant en place des défenseurs de la nature, chargés de la protection de l'eau, l'air, la forêt, la végétalisation et la perméabilité des sols
- Renforçant les moyens humains et financiers de l'ingénierie publique pour appuyer les collectivités dans une planification écologique régénérative (restauration des trames vertes et bleues, et développement des énergies renouvelables)

Nous reprendrons la main sur nos ressources et nos sous-sols en :

- Adaptant les zones habitées au changement climatique notamment en désimperméabilisant les sols et en créant des îlots et corridors de fraîcheur
- Mettant en place un plan de protection généralisée du foncier agricole, forestier et naturel en vue de mettre en œuvre le zéro artificialisation nette (ZAN) des sols en Hexagone
- Garantissant une gestion publique et démocratique de l'eau et en priorisant les usages domestiques et agricoles nourriciers en cas de tension sur la ressource
- Sanctuarisant les forêts face aux pressions de surexploitation et de privatisation des forêts publiques et en soutenant une gestion forestière à couvert continu et diversifié associant les communes forestières et les propriétaires

Enfin, une politique de l'habitat est primordiale pour permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent de bien vivre en ruralités : planifier la réhabilitation de logements vacants, mettre en œuvre un plan de financement massif des projets de rénovation écologique de l'habitat, construire massivement des logements publics. Nous prendrons donc les mesures suivantes :

- Refaire l'isolation d'au moins 700 000 logements par an
- Se doter d'un service public ambitieux en charge de la planification, du financement, de l'organisation de la rénovation énergétique pour mettre fin prioritairement aux situations de précarité énergétique
- Remplacer progressivement tous les chauffages au fioul et au gaz fossile par des systèmes n'émettant pas de gaz à effet de serre comme des pompes à chaleur et la géothermie
- Se donner les moyens de la rénovation énergétique. Pour cela nous mettrons en place un « guichet unique » public pour les propriétaires et nous développerons les formations aux métiers de la rénovation et de l'adaptation des bâtiments en créant une filière globale du CAP à la licence professionnelle

1.3 Pour rompre l'isolement et rétablir une vie en société

L'éloignement des services, la dispersion de l'habitat et le vieillissement de la population peuvent renforcer la solitude dans les ruralités. Personnes âgées privées de lien après le départ de leurs enfants, agriculteur·rices isolé·es sur leur exploitation, nouveaux et nouvelles arrivant·es sans réseau affectif, jeunes sans lieu pour se retrouver : cette situation n'est pas une fatalité, elle est le résultat du néolibéralisme qui a organisé la destruction des infrastructures communes, des services publics et des espaces solidaires de proximité. Nous voulons y remédier en recréant des liens, des lieux de sociabilité et des services accessibles au plus près des habitant·es.

Le gouvernement insoumis se chargera de :

- Mettre en œuvre un vaste plan de redéploiement des espaces de gratuité au service des liens sociaux et affectifs
- Créer un plan national de lutte contre l'isolement des personnes âgées ou dépendantes en zone rurale, en développant les visites à domicile et en soutenant les réseaux de veille et de solidarité de voisinage
- Renforcer les dispositifs d'écoute et de prévention destinés aux agriculteur·rices, en s'appuyant sur les associations dans le domaine, et développer les visites de convivialité entre pairs pour les exploitant·es isolé·es
- Soutenir les associations locales. Assurer le développement des lieux intergénérationnels et des cafés associatifs. Mais aussi organiser des dispositifs itinérants, dans les communes dépourvues de lieu de sociabilité, pour recréer des espaces de rencontre, notamment pour les jeunes



Le sport, la culture et la vie associative sont des leviers majeurs d'émancipation et de construction de soi, notamment pour la jeunesse. Ils sont parfois le seul lien social. Il s'agira de les faire vivre pleinement, afin de créer des nouveaux espaces d'épanouissement :

- Entretenir le développement et la pérennité du réseau associatif local en garantissant les subventions, en généralisant les conventions pluriannuelles. Il est temps de sortir de la logique bureaucratique des appels à projets
- Créer ou rénover des espaces jeunesse de proximité (maisons des jeunes, foyers ruraux, auberges de jeunesse, espaces ados), avec des animateur·rices dédié·es et des horaires adaptés aux week-ends et vacances scolaires
- Favoriser l'accès des jeunes aux responsabilités au sein des associations en mobilisant le Fonds national de développement de la vie associative. L'objectif est de soutenir le renouvellement de l'engagement bénévole par la formation et la valorisation des compétences acquises
- Encourager le déploiement dans le pays de lieux physiques (librairies indépendantes, cinémas avec un ou quelques écrans, scènes de spectacle vivant, salles de concerts, etc.) et accompagner la rénovation des lieux existants
- Mettre en place un plan national d'urgence pour la construction et la rénovation des équipements sportifs, notamment des équipements publics de proximité favorables aux pratiques libres (piscines, salles d'escalade, salles de remise en forme, pistes de skate, etc.) et développer les transports pour y accéder
- Développer une politique de la création artistique fondée sur le temps long, *via* un plan d'implantation et d'itinérance des artistes partout dans le pays, en s'appuyant notamment sur des médiathèques et bibliobus itinérants pour les communes dépourvues d'équipement fixe
- Créer un fonds dédié à la sauvegarde du petit patrimoine rural et soutenir les chantiers participatifs associant habitant·es et associations de sauvegarde
- Soutenir les fêtes populaires et événements locaux qui font vivre le lien social rural (comices agricoles, fêtes de village), en résistance aux tentatives de récupération identitaire de ces moments par l'extrême droite

2. NOS MESURES POUR EN FINIR AVEC L'ABANDON ET GARANTIR L'ÉGALITÉ

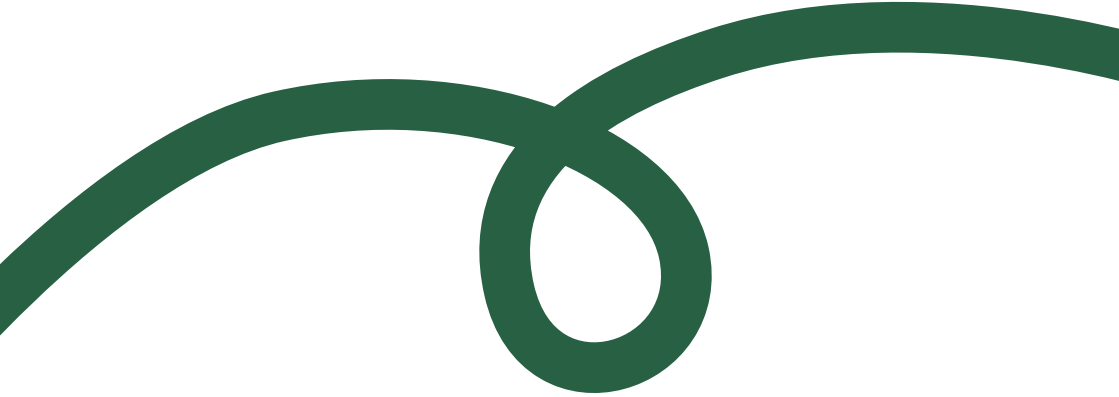
2.1 Pour un maillage de services publics accessibles à toutes et tous

Vivre à la campagne ou dans une ville moyenne ne doit pas obliger à renoncer aux services essentiels. Nous voulons garantir à chaque habitant-e, où qu'il ou elle vive, un accès réel aux services publics, avec des lieux d'accueil physiques, des agent-es disponibles et des solutions adaptées aux réalités des communes les plus isolées. Cela passera notamment par :

- Réaffirmer le rôle du département comme organisateur central de l'égalité territoriale en lui donnant les moyens nécessaires pour assurer le maillage des services publics essentiels
- Rouvrir des guichets physiques dans les services publics et refuser le tout numérique qui prive de droits de nombreuses personnes, notamment les plus âgées
- Organiser des états généraux des espaces ruraux pour proposer les moyens d'une véritable égalité territoriale notamment dans les services publics
- Stopper les fermetures de services publics et mettre en place un plan de redéploiement pour les populations rurales et périurbaines : bureaux de poste, gares de proximité, hôpitaux et services de santé, écoles, palais de justice, Trésor public
- Développer des services publics itinérants pour desservir les populations les plus isolées, comme le bus des services publics, qui regroupe le Trésor Public, la caisse primaire d'assurance maladie ou France Travail, en veillant à la confidentialité et à la qualité de l'accueil

L'égalité d'accès aux services publics doit se faire dès l'enfance. Pour les plus petits, nous souhaitons créer un service public de la petite enfance. En ruralités, celui-ci doit s'adapter aux contraintes et horaires des travailleur-euses. L'éloignement des crèches, écoles et solutions de garde frappe tout particulièrement les mères qui assurent 75 % des trajets d'accompagnement des enfants. Nous garantirons l'accès à une école publique laïque de proximité à toutes les familles. Nous redonnerons à l'école de la République la place qu'elle mérite, partout et pour toutes et tous en :

- Densifiant le maillage des établissements en zones rurales afin de limiter à 15 minutes les temps de transport scolaire
- Maintenant les écoles à classe unique
- Abrogeant les « conventions ruralité » qui conduisent à la fermeture ou au regroupement d'écoles de proximité éloignées des lieux de vie des enfants
- Rendant les transports scolaires gratuits et accessibles à tous et toutes
- Garantissant une offre éducative diversifiée dans les lycées ruraux, notamment via des options rares, enseignements spécifiques répartis sur plusieurs classes pour éviter toute ségrégation interne et favorisant les jumelages d'établissements entre urbains et ruraux pour élargir l'horizon social, culturel et géographique des élèves
- Construisant des lycées professionnels dotés d'équipements de qualité et en implantant des centres polytechniques professionnels dans les zones dépourvues d'offre diversifiée pour garantir un maillage de proximité et offrir de véritables choix d'orientation aux élèves
- Rétablissant l'encadrement public de la création de centres de formation des apprentis (CFA)
- Réinstallant un service public national de l'orientation pour permettre à chaque jeune d'avoir l'information nécessaire pour choisir son avenir et en développant des forums métiers itinérants pour rapprocher les jeunes ruraux des filières et des entreprises locales
- Ouvrant des places d'internat gratuites pour les élèves de la voie professionnelle et les apprentis sous statut scolaire, en donnant la priorité aux jeunes les plus éloigné-es de leurs établissements ou lieux d'apprentissage



Les politiques austéritaires ont sacrifié notre système de santé. Environ 6 millions de personnes n'ont pas de médecin traitant, dont une grande partie qui vit en milieu rural. Mettre fin aux déserts médicaux sera une des priorités du gouvernement insoumis qui aura pour objectif de :

- Garantir un service public de santé de proximité en rouvrant progressivement des services d'urgences, de maternités et des EHPAD publics assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français-e
- Actionner tous les leviers pour combattre les déserts médicaux : régulation de l'installation des médecins, recrutement de médecins publics, maillage du pays de centres de santé publics en exercice salarié et de maisons de santé pluriprofessionnelles, réouverture de pharmacies, etc.
- Engager un plan pluriannuel de recrutement des professionnels du soin et du médico-social, revaloriser les métiers et les revenus
- Construire un service public de la dépendance au service des personnes âgées, qu'elles vivent chez elles ou non et mettre en place un réseau d'équipes soignantes du soin à domicile
- Renforcer le maillage territorial et les moyens des centres médico-psychologiques y compris spécialisés pour les enfants

Les habitant-es des ruralités sont par ailleurs particulièrement exposés-es aux pollutions qui touchent l'eau, l'air et les sols et qui sont la cause de maladies écologiques : 40 % des cancers sont évitables en agissant sur l'environnement. Nous instaurerons une zone tampon pour protéger les enfants des pesticides et polluants autour des habitations, des crèches, des écoles et des hôpitaux et adopterons un plan d'éradication des maladies chroniques liées à l'exposition aux pollutions (pesticides, radioactivité, amiante, produits chimiques, etc.).

2.2 Pour lutter contre les discriminations en ruralités

En ce qui concerne la lutte contre les violences faites aux femmes, nous développerons des lieux de permanence et des solutions itinérantes pour les associations d'aide aux victimes, au sein de sites multi-accueils (mairies, lieux partagés) et en allant directement à la rencontre des femmes dans les ruralités. Nous tiendrons également l'engagement de création des nouvelles brigades de gendarmerie de proximité en zone rurale, aujourd'hui à l'arrêt, condition matérielle d'un accès de proximité au dépôt de plainte pour les victimes.

Nous assurerons en parallèle la formation des gendarmes et de l'intégralité des fonctionnaires au contact du public à l'accueil des victimes de violences sexuelles et discriminatoires (racisme, LGBTIphobies, etc.), et encouragerons la nomination de personnes relais ou d'élu-es référent-es dans chaque équipe municipale.

Nous garantirons également l'accès aux droits sexuels et reproductifs. Nous permettrons à chaque personne d'avoir un accès effectif à l'IVG à proximité de son domicile, y compris via des consultations itinérantes. En ce qui concerne la procréation médicalement assistée (PMA), certaines personnes doivent parcourir des dizaines de kilomètres pour y avoir accès. Nous renforcerons le réseau des Centres d'étude et de conservation des œufs et du sperme humains qui conservent et attribuent les dons de sperme et d'ovocytes et développerons les consultations dans les hôpitaux de proximité.

Nous sanctuariserons et renforcerons le financement public des centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) et des antennes du Planning familial en milieu rural. Ils sont aujourd'hui menacés de fermeture faute de subventions, pour garantir partout un accueil anonyme et gratuit sur la contraception, la sexualité et les discriminations LGBTIphobes.

Nous nous assurerons également que les personnes en situation de handicap ne soient pas oubliées. Nous garantirons ainsi à toutes les personnes en situation de mobilité réduite, aux personnes âgées et handicapées l'accès à une solution de mobilité de proximité.

2.3 Pour désenclaver et relier les campagnes

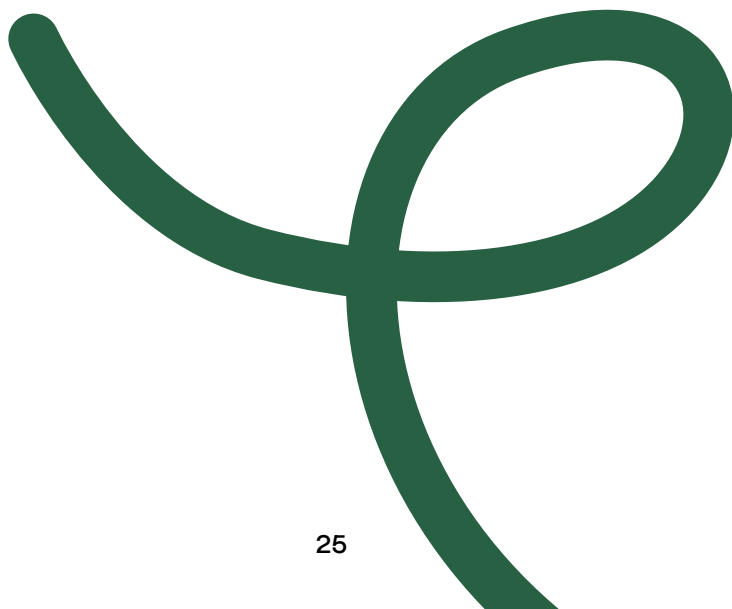
L'impératif écologique nous oblige à transformer nos modes de déplacements et à reconstruire un véritable réseau de transports publics.

Nous créerons un pôle public des transports et de la mobilité pour reprendre la main sur les politiques de déplacement et nous maillerons tout le pays de transports publics interconnectés combinant trains, transports collectifs et vélos. L'application concrète de ces objectifs passera notamment par :

- La renationalisation de la SNCF et la fin de la mise en concurrence des lignes ferroviaires
- La réouverture des lignes du quotidien en lien avec les éco-régions
- L'augmentation du nombre et de la fréquence des trains, la mise en œuvre des tarifs accessibles, ainsi que le maintien et la réimplantation des guichets physiques dans les gares
- Le développement des usages partagés de la voiture (autopartage, covoiturage)
- Le développement des transports publics à la demande hors des zones bien desservies
- L'ouverture des transports scolaires à d'autres usager-es, y compris hors périodes scolaires, afin d'assurer une continuité de services publics de transport
- L'utilisation de la commande publique et le leasing social (location longue durée et/ou avec option d'achat) pour diffuser les voitures électriques légères et à prix modeste
- Le soutien aux garages solidaires ainsi qu'une aide suffisante à la réparation dans le cadre du contrôle technique
- La redynamisation du fret ferroviaire, fluvial et maritime pour diminuer le nombre de camions sur les routes qui transportent les marchandises

Désenclaver les ruralités, c'est également en finir avec les zones blanches et les connexions capricieuses. Le numérique doit être un outil d'émancipation et d'égalité, pas une nouvelle source d'exclusion. Nous voulons garantir à toutes et tous un accès effectif à internet et aux services numériques, partout en France, y compris dans les communes rurales et de montagne. Mais l'égalité numérique ne se résume pas à disposer d'une connexion : elle suppose de pouvoir accéder également matériellement aux services publics, être accompagné-e et choisir la manière dont on échange avec l'administration. La dématérialisation doit donc rester une possibilité, jamais une obligation. Pour cela, voici les actions que nous entreprendrons :

- Achever la couverture numérique de tout le pays en fibre et garantir une couverture mobile de qualité dans toutes les ruralités, en déployant des réseaux de télécommunication sous contrôle public
- Faire de l'accès à Internet un véritable service d'intérêt général en développant des infrastructures publiques d'accès (Wi-Fi gratuit dans les mairies, bibliothèques, gares, équipements publics, maisons France services) et des postes informatiques accessibles à toutes et tous
- Garantir le maintien de l'accès aux guichets et à des formulaires papier en parallèle de la dématérialisation des services publics



2.4 Pour travailler et entreprendre près de chez soi

Travailler près de chez soi implique de rapprocher les lieux de travail des lieux de vie. Nous renforcerons le commerce de proximité face à la concurrence déloyale des grandes surfaces et du e-commerce, nous relocaliserons les activités industrielles essentielles et nous ferons la bifurcation de notre agriculture. C'est pourquoi le gouvernement insoumis :

- Encouragera l'installation des commerces de proximité dans les villages par un dispositif d'aides à l'installation, subventions d'investissement et de fonctionnement. Cela sera articulé avec le renforcement des prérogatives de la commission départementale d'aménagement commercial, et le prêt de locaux
- Soutiendra le développement des commerces ambulants et des points multiservices (épicerie, poste, point relais, café) dans les communes dépourvues de commerce fixe
- Refondera les critères permettant le développement de nouvelles grandes et moyennes surfaces (GMS) pour les soumettre aux objectifs de zéro artificialisation nette des sols et de préservation des petits commerces, tout en prenant en compte les GMS déjà existantes
- Développera des lieux et espaces de travail partagés équipés des services nécessaires, pour mutualiser les outils de travail et rompre l'isolement des indépendant·es, créateur·rices d'entreprises, personnes en télétravail, etc.
- Mettra en place une garantie d'emploi : tout·e chômeur·se de longue durée pourra se voir proposer d'être embauché·e au moins au SMIC – revalorisé – dans un secteur utile
- Accompagnera et favorisera l'installation d'activités économiques locales via des structures publiques

Si l'imaginaire collectif associe volontiers industrialisation et urbanisation, l'espace rural est pourtant, historiquement, profondément marqué par l'industrie. Ce maillage industriel a porté le développement économique et social de nombreuses communes, aujourd'hui fragilisées par les grandes vagues de désindustrialisation, aggravées par les quinquennats Macron. Des milliers de familles voient leur vie bouleversée par les plans sociaux et les délocalisations. Nous relocaliserons les productions essentielles à la vie de notre pays et investirons dans de grands chantiers créateurs d'emplois, en partant des besoins écologiques et sociaux du pays. Un de ces chantiers sera la construction et la rénovation des bâtiments, enjeu crucial des ruralités. À cette ambition s'ajoute le développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire, alternative à l'économie libérale et inscrite dans un nouveau pacte productif. Nous y arriverons notamment par :

- La relocalisation et la reconquête de la maîtrise de secteurs industriels stratégiques pour la bifurcation écologique en sanctuarisant nos industries et nos savoir-faire
- L'encouragement de la commande publique au niveau local en modifiant le code des marchés publics pour que les collectivités puissent émettre des appels d'offres adaptés aux filières locales
- Le conditionnement des aides aux entreprises à des critères de localisation dans les territoires fragiles et de maintien des emplois
- Le soutien actif aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, afin de répondre aux besoins de commerces et de services marchands de proximité
- Le soutien à la création et la reprise d'entreprises en coopératives (sociétés coopératives d'intérêt collectif et sociétés coopératives et participatives) pour sauver des emplois menacés par des fermetures ou des défaillances d'entreprises



La relocalisation de notre agriculture et sa bifurcation vers un modèle paysan créeront des milliers d'emplois. C'est dans les ruralités que se trouvent les forces vives de cette tâche majeure dans le cadre de la planification écologique. L'essor de ce modèle paysan et le soutien aux petites industries agroalimentaires nécessitent l'appui de l'État pour pouvoir s'exercer dans les conditions nécessaires :

- Appuyer le développement des circuits courts de transformation et de distribution, des coopérations et des échanges entre villes et communes rurales, pour une plus grande autonomie alimentaire des bassins de vie, en favorisant les regroupements de producteur-rices locaux sous forme de coopératives à taille humaine
- Encourager la création de marchés dans les ruralités et octroyer des places en priorité aux agriculteur-rices et aux artisan-es locaux dans ces marchés
- Développer des petites structures de transformation alimentaire de proximité permettant la valorisation des produits agricoles locaux
- Structurer les filières d'avenir qui permettent le déploiement local d'emplois écologiques (lin, chanvre, miscanthus, etc.)



2.5 Pour faire du tourisme un atout, et non une contrainte

Le tourisme peut être un moteur essentiel pour les économies rurales. Mais il ne doit pas se développer au détriment de celles et ceux qui y vivent. Nous prôtons un tourisme qui permette de découvrir et de valoriser le patrimoine naturel, bâti et humain, sans transformer les campagnes en simples décors pour visiteur-ses de passage, ni aggraver la pression sur le logement, le foncier et les ressources naturelles dans les zones les plus touristiques.

Nous soutiendrons les offices de tourisme et les structures d'accompagnement mutualisés à l'échelle intercommunale, pour aider les petites communes à construire une offre touristique maîtrisée et favoriser les retombées économiques locales, tout en coordonnant mieux tourisme, logement, mobilités et préservation des milieux. Cela implique également de garantir un accès digne au logement pour les travailleur-ses saisonnier-es et de renforcer leurs droits et leurs conditions de travail (contrats, rémunérations, etc.).

Dans les zones en tension, nous régulerons les meublés touristiques, en y fixant un quota maximal de locations, afin de lutter contre la spéculation sur le logement qui se fait au détriment des habitant-es et des travailleur-ses. Nous œuvrerons en parallèle au redéploiement d'auberges de jeunesse, qui offrent un modèle d'hébergement collectif et à prix limité, alternatif aux meublés touristiques, dans les zones rurales et les villes moyennes.

Le gouvernement insoumis soutiendra également le développement de formes de tourisme en accord avec la bifurcation écologique pour garantir l'harmonie entre les êtres humains et la nature. Nous renforcerons la constitution de réseaux de mobilités douces (véloroutes, voies vertes, sentiers de randonnée balisés), qui doivent être pensés pour être utilisés à la fois par les visiteurs-ses et les habitant-es dans leurs déplacements du quotidien.

La planification écologique implique également de préserver les écosystèmes. La surfréquentation touristique des sites naturels les plus fragiles est un défi de notre temps auquel nous devons apporter des réponses. Sensibiliser les vacancier-es, baliser et aménager les sites et organiser leur accès de manière à éviter leur saturation sont des leviers qui permettront de protéger les espèces et la biodiversité.





Crédits photos : www.unsplash.com · P4 Yulian Alexeyev · P8 Lucas Gallone · P11 Is Chessyca iP
· P12 Rafael Garcin · P15 Tania Malrechauffe · P18 Sue Winston · P28 Randy Fath · P30 Artem S

Les plans thématiques sont des documents complémentaires de *L'Avenir en commun*, le programme de Jean-Luc Mélenchon pour l'élection présidentielle.

Ils établissent la quarantaine d'objectifs politiques du plein emploi à la démocratisation de la révolution numérique, en passant par la planification écologique, que nous nous fixons pour le quinquennat et balisent le chemin pour les atteindre. Ils présentent ainsi de manière approfondie et détaillée les actions qu'entreprendra le gouvernement insoumis dès son arrivée au pouvoir en mai 2027 pour faire face aux défis et aux urgences de notre temps.

Ces plans thématiques ont été élaborés de manière collective et contributive grâce au travail des groupes thématiques et parlementaires de la France insoumise au sein de l'espace programme coordonné par Clémence Guetté, vice-présidente de l'Assemblée nationale et co-présidente de l'Institut La Boétie, et Hadrien Clouet, député LFI.



Les plans thématiques de *L'Avenir en commun* sont mis en ligne au fur et à mesure de leur publication sur le site www.melenchon2027.fr et existent en version imprimée sur commande.